



Fiche technique N° TB0709

29-07-2016

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

**PLATRE ET DERIVES :**

PLATRE - ENDUIT DE PLATRE - PLAQUES DE PLATRE CARTONNEES

**BOIS ET DERIVES**

**ANCIENNES PEINTURES :**

HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHALIQUEES - ACRYLIQUES

# THELOPRIM

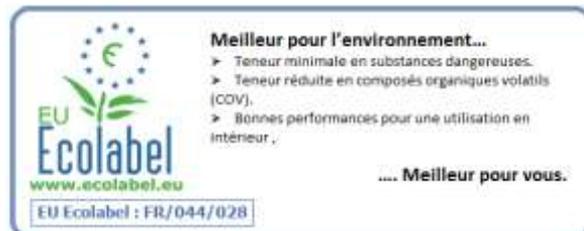
Impression et finition des plaques de plâtre cartonnées traité anti-flash rust

**INTÉRIEUR**

**8 à 10 m²/L**



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



## FONCTION

Peinture polyvalente à base de résine acrylique traité anti flash rust pour l'impression et la finition décorative des plaques de plâtre cartonnées.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

**Destination :** INTÉRIEUR

- Surfaces murales et plafonds.

## Qualités dominantes :

- Forte opacité pour un pouvoir couvrant élevé. Classe 2 pour un rapport de contraste  $\geq 98$  et  $< 99,5$  selon la norme NF EN 6504-1.
- Consolide et homogénéise les fonds.
- Recouvrable par du papier peint et tous types de peintures en finition.
- Excellent accrochage, adhérence renforcée (selon norme ISO 2409)
- Traité anti-flash rust.
- Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

## Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : blanc – prêt à l'emploi
- **Finition** : aspect mat
- **Matériel** : brosse, rouleau ou pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel** : EAU
- **Conditionnement** : 3 L - 15 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,45 à 1,55
- **Extrait sec (pondéral)** : 62 à 66 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).  
Ce produit contient max 15 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60°** : < 5



## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
  - Éliminer totalement les anciens badigeons.
  - **Sur peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
  - **Sur plaques de plâtre cartonnées** : effectuer un dépoussiérage soigné avant la mise en peinture.
  - **Sur supports ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille, VITFOND.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds neufs** : appliquer 1 couche de peinture préalablement diluée à 5% à 10% d'eau.
- **Sur fonds déjà peints** : appliquer directement 1 couche de peinture non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Avant et après ouverture : 1 an dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit bien ventilé et à une température entre 5°C et 30°C.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

*THEOLAUR Peintures*

*ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96*

*Mail : [theodore.batiment@theolaur.com](mailto:theodore.batiment@theolaur.com) Web : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)*

*SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015*